

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Réfection de la route principale
R.077178.001
Point Pelee, ON

SA02 NOM LÉGAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

Raison sociale: _____

Nom commercial (si applicable) : _____

Adresse: _____

Téléphone: _____ Télécopieur: _____ NEA : _____

Adresse courriel : _____

Le Numéro d'organisation du Programme de sécurité industrielle : _____
(si requis)

SA03 OFFRE

Le soumissionnaire offre au Canada d'exécuter les travaux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le **MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION INDIQUÉ DANS L'APPENDICE 1.**

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

La soumission ne peut être retirée pour une période de (30) jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire sera formé entre le Canada et le soumissionnaire. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés à la section Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

L'entrepreneur doit exécuter et compléter les travaux dans les 52 semaines à partir de l'avis de l'acceptation de l'offre.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire doit joindre à sa soumission une garantie de soumission conformément à l'IG08 - Exigences relatives à la garantie de soumission de la R2710T -Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission.

SA08 SIGNATURE

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du soumissionnaire (Tapés ou lettres moulées)

Signature

Date

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant les taxes applicable(s)

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires regroupe les travaux auxquels une entente de prix unitaires s'applique.

- a) Les travaux compris pour chaque article sont décrits dans la section de devis citée en référence.
- b) Le prix unitaire ne doit pas inclure de montant destiné à couvrir des travaux qui ne sont pas compris dans l'article pour ce prix unitaire.

N° d'art.	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, d'installation ou de matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative (QE)	Prix unitaire (PU), taxes applicables en sus	Montant calculé (QE x PU), taxes applicables en sus
1	31 33 04	Assèchement de la structure et des tranchées, comme requis, et conformément aux méthodes indiquées (ALLOCATION)	-	-	135 000 \$	135 000 \$
2	01 45 00	Contrôle de la qualité (essais de compactage, analyses granulométriques, essais de Marshall, essais de résistance des cylindres de béton) (ALLOCATION)	-	-	15 000 \$	15 000 \$
3	01 74 20 31 11 00	Enlèvement et arrachage de l'herbe, de la végétation et des arbres au besoin pour se conformer à la nouvelle configuration. Parcs Canada devra autoriser l'enlèvement de végétation et d'arbres avant l'exécution de toute tâche connexe.	m ²	620		
4	31 11 00	Enlèvement et mise en dépôt de la terre végétale sur le site, comme requis à des fins de réutilisation	m ²	620		
5	01 35 43 01 56 00	Fourniture et installation d'une clôture de protection des arbres et de l'habitat avec contrôle de l'envasement	ML	14 200		
6	01 74 20	Enlèvement de bordures de bétons (tous les types)	ML	260		
7	01 74 20	Enlèvement et aliénation des pavés de trottoirs. Comprend l'excavation et l'élimination de la base sous-jacente et des matériaux de remplissage pour se conformer à la configuration proposée du trottoir.	m ²	400		

N° d'art.	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, d'installation ou de matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative (QE)	Prix unitaire (PU), taxes applicables en sus	Montant calculé (QE x PU), taxes applicables en sus
8	03 10 00 03 30 00	Fournir et installer des bordures et des caniveaux en béton, y compris les sorties d'eau.	ML	260		
9	03 10 00 03 30 00	Fourniture et installation d'un trottoir de béton de 1,2 mètre de large	m2	400		
10	32 12 16,01	Barre d'arrêt permanente peinte, de 60 cm de large	ML	50		
11	32 12 16,01	Ligne du centre permanente, peinte, de 10 cm de large	ML	7 100		
12	32 91 19,13 32 92 21	Substrat de qualité supérieure, remise en état de la terre végétale et hydroensemencement de toutes les zones perturbées.	m2	14 200		
13	01 74 20 02 41 13,14	Fraisage de 40 mm d'asphalte existant et élimination hors site dans des zones de reconstruction en profondeur partielle identifiées dans les documents contractuels.	m2	11 500		
14	32 12 16,01	Fourniture, mise en place et compactage d'asphalte mélangé à chaud de 65 mm (HL3)	Mt	1 981		
15	01 74 20 02 41 13,14	Enlèvement et élimination des couches d'asphalte existantes hors site dans les zones de reconstruction en profondeur identifiées dans les documents contractuels.	m ³	11 693		
16	01 74 20 31 23 33,01	Enlèvement et élimination du matériau granulaire et de remblayage excédentaire hors site afin de se conformer à la conception de l'aménagement proposé. L'entrepreneur doit inclure toutes les analyses de sol nécessaires pour éliminer les matériaux dans un lieu de réception hors site approuvé, conformément aux exigences réglementaires provinciales. Les résultats du rapport géotechnique (2015) indiquent que tous les échantillons de sol analysés répondaient aux exigences du Tableau 1 du MECP en 2015.	m3	39 271		
17	32 11 23	Fourniture, mise en place et compactage du matériau granulaire « A » (pour la construction de route, de trottoir et de bordure seulement)	Mt	17 170		
18	32 11 23	Fourniture, mise en place et compactage du matériau granulaire « B », y compris la préparation de la couche de fondation (pour la construction de la route seulement)	Mt	34 339		
19	32 12 16,01	Fourniture, mise en place et compactage d'asphalte mélangé à chaud de 40 mm (HL3)	Mt	3 742		
20	32 12 16,01	Fourniture, mise en place et compactage d'asphalte mélangé à chaud de 80 mm (HL8)	Mt	7 484		

N° d'art.	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, d'installation ou de matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative (QE)	Prix unitaire (PU), taxes applicables en sus	Montant calculé (QE x PU), taxes applicables en sus
21	31 23 33,01	Ouvrages de génie civil pour les tranchées ouvertes pour les lignes électriques et les câbles de communications enfouis, ainsi que le remblayage, comme indiqué dans les documents contractuels.	ML	7643		
22	31 23 33,02	Ouvrages de génie civil pour le forage directionnel horizontal pour accueillir les lignes électriques et les câbles de communication enfouis près du Centre des visiteurs (prix par ML par forage)	ML	366		
23	26 05 21 26 05 34 26 05 43,01	Fourniture et installation d'un massif de conduits, y compris les câbles directement enfouis de 4,8/8,32 kV-3ph, les câbles de communication de Bell directement enfouis par un entrepreneur approuvé par Bell, et un conduit de rechange pour les futurs câbles de communications à fibres optiques de Bell.	ML	4610		
24	26 05 21 26 05 34 26 05 43,01	Fourniture et installation d'un massif de conduits, y compris les câbles enfouis directement de 4,8/8,32 kV-3ph.	ML	680		
25	26 05 21 26 05 34 26 05 43,01	Fourniture et installation d'un massif de conduits, y compris les câbles directement enfouis de 4,8/8,32 kV-3ph et un conduit de rechange pour les futurs câbles de communications à fibres optiques de Bell.	ML	45		
26	26 05 21 26 05 34 26 05 43,01	Fourniture et installation d'un massif de conduits, y compris les câbles directement enfouis de 4,8/8,32 kV-3ph, les câbles de communication de Bell dans un conduit DBII de 91 mm, et un conduit de rechange DBII de 103 mm pour les futurs câbles de communications à fibres optiques de Bell sous le tablier de la route.	ML	300		
27	26 05 21 26 05 34 26 05 43,01	Fourniture et installation d'un massif de conduits, y compris les câbles directement enfouis de 4,8/8,32 kV-3ph et un conduit de rechange DBII de 103 mm pour les futurs câbles de communications à fibres optiques de Bell sous le tablier de la route.	ML	90		
28	26 05 34	Fourniture et installation d'un massif de conduits, y compris un conduit DBII de 103 mm sous le tablier de la route pour les futurs câbles de communications à fibres optiques de Bell.	ML	30		
29	26 05 21 26 05 43,01	Fourniture et installation d'un massif de conduits, y compris les câbles enfouis directement de 4,8/8,32 kV-3ph sous le tablier de la route.	ML	15		
30	26 05 34	Fourniture et installation d'un massif de conduits, y compris un conduit de	ML	1995		

N° d'art.	Référence au devis	Catégorie de main-d'œuvre, d'installation ou de matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative (QE)	Prix unitaire (PU), taxes applicables en sus	Montant calculé (QE x PU), taxes applicables en sus
		rechange pour les futurs câbles de communications à fibres optiques de Bell.				
TOTAL DES PRIX CALCULÉS (TPC) Excluant les taxes applicable(s)						

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPC) Excluant les taxes applicable(s)	
---	--